

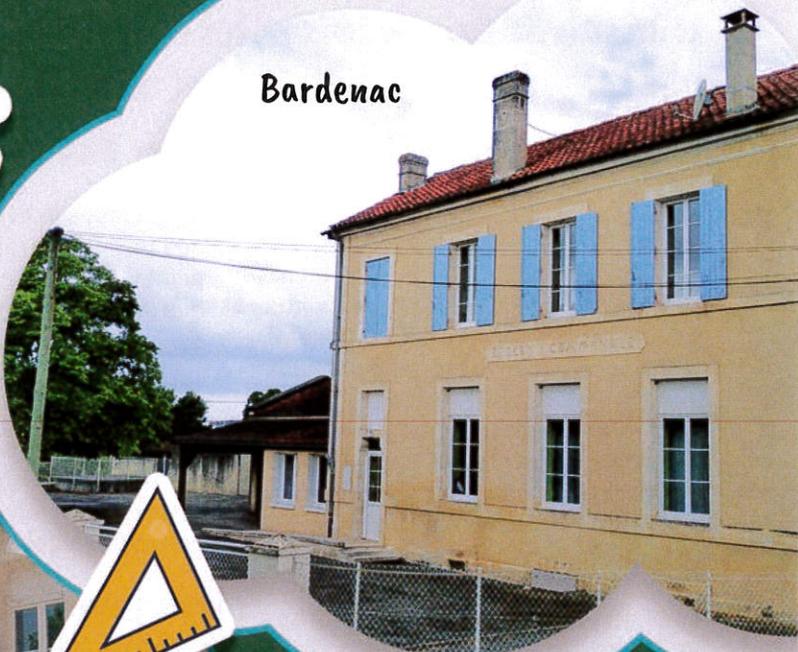
Dans nos écoles de campagne, des classes plurielles



Yviers



Bardenac



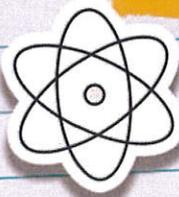
123

Plus que jamais, les élus se mobilisent pour que nos écoles rurales restent ouvertes et se modernisent pour accueillir les élèves dans de bonnes conditions et pour de nombreuses années.

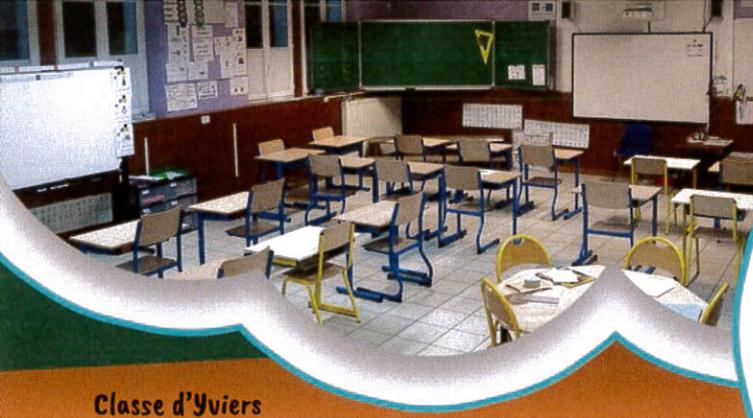
Inscriptions :

Adressez-vous à l'une des mairies suivantes qui transmettra vos demandes à la Communauté de Communes Lavalette Tude Dronne pour les enregistrer.

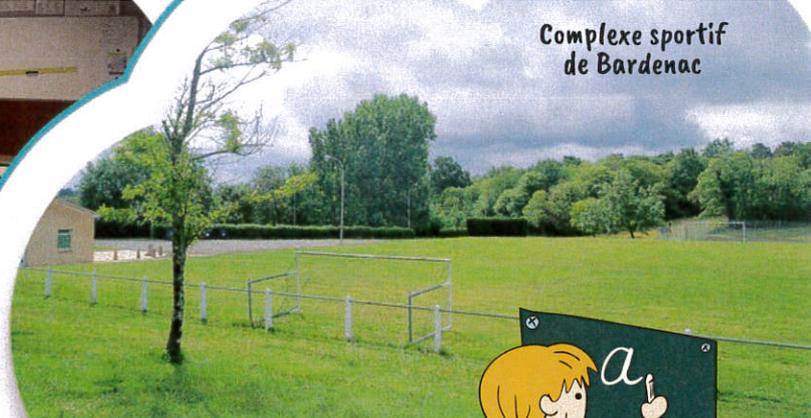
- Brie-sous-Chalais : 05 45 98 28 07 - mairiedebriesouschalais@orange.fr
- Bardenac : 05 45 98 02 17 - mairiedebardenac@wanadoo.fr
- Yviers : 05 45 98 19 74 - mairie-yviers@wanadoo.fr
- Rioux-Martin : 05 45 98 19 04 - rioux-martin@orange.fr



Si vous n'habitez pas l'une des communes concernées par le RPI, vous devrez demander une dérogation.
Sur rendez-vous : possibilité d'inscription en dehors des horaires d'ouverture des mairies et possibilité de visite des écoles.



Classe d'Yviers



« Je sais, je fais, je suis », les élèves des communes de Brie-sous-Chalais, Bardenac, Yviers et Rioux-Martin conjuguent avec bonheur leur scolarité dans un environnement bienveillant.

RPI, un sigle, un objectif :

Le Regroupement Pédagogique Inter-communal, à l'origine, a permis aux petites écoles rurales de se rassembler pour alléger le travail de chaque enseignant concerné en diminuant le nombre de niveaux par classe. Ce regroupement a permis aussi la mise en place de projets pédagogiques et éducatifs communs de proximité. Ce regroupement constitue donc un véritable ensemble scolaire, une chance et un atout pour notre territoire et ses habitants.

Un regroupement sur deux sites :

À Yviers, deux classes accueillent pour l'une les élèves du cycle I (petite, moyenne et grande sections de maternelle) et pour l'autre, les élèves du cycle II (cours préparatoire, cours élémentaires 1 et 2).

À Bardenac, sont scolarisés les élèves du cycle III (cours moyens 1 et 2).

Chaque école a sa cantine. À Bardenac, les repas sont de qualité et cuisinés sur place par une cantinière. À compter de la rentrée 2021, les repas de l'école d'Yviers seront élaborés et préparés par un traiteur local en privilégiant les produits locaux. **Dans une atmosphère familiale, chaque enfant mange à son rythme.**

Les services :

- **Transport (gratuit) :** pour les parents qui le désirent, un ramassage scolaire transporte les enfants vers leurs écoles respectives. La proximité des différents points



de ramassage et des écoles permet des temps de transport courts. Les points de montée et de descente du bus devant les écoles sont sécurisés.

- **Garderie :** à l'école d'Yviers, une garderie peut accueillir de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30, les enfants qui fréquentent le RPI. Ces horaires peuvent être aménagés sur demande. Pour les enfants à la garderie qui le désirent, un goûter est servi.

Les équipements :

En collaboration avec la Communauté de Communes Lavalette Tude Dronne qui gère depuis 2015 la compétence scolaire, les communes investissent pour constamment améliorer la qualité d'accueil des élèves : l'école d'Yviers se transforme (accueil, garderie, maternelle ...) et prévoit d'améliorer et de réhabiliter le dortoir alors que l'école de Bardenac a déjà terminé les travaux d'isolation thermique et phonique des locaux, et ceux permettant l'accessibilité à la classe, à la cantine et aux sanitaires pour des enfants à mobilité réduite.

En raison de leur proximité, des équipements communaux (terrain de sport, tennis, salles communales ...) sont mis à la disposition des enseignantes.

Les écoles bénéficient d'un équipement numérique performant.

Des écoles ouvertes :

De nombreux projets pédagogiques/éducatifs sont chaque année mis en place par les enseignantes selon les spécificités environnementales de chaque commune. Pour certains projets, les enseignantes font régulièrement appel à des intervenants extérieurs : éducateurs sportifs (tennis, rugby...), associations

liées à la nature pour mieux connaître, mieux protéger, mieux consommer, animateurs culturels (archéologie, bibliothèque...). Des activités hors de l'école sont régulièrement mises en place : vendanges, sorties à la base plein-air de Poltrot, piscine, et bien d'autres encore...

La prise en compte du numérique dans les apprentissages, la création d'un blog, attestent d'un enseignement tourné délibérément vers l'avenir.

Pour soutenir ces projets, les enseignantes peuvent compter sur l'aide et l'accompagnement de la Communauté de Communes, des municipalités mais également de l'Association des Parents d'Élèves.

L'Association des Parents d'Élèves :

L'Association des Parents d'Élèves s'est fixée comme objectifs d'accompagner les projets éducatifs et d'aider les enseignantes, à leur demande, à les mettre en place : participation aux sorties scolaires, notamment au financement du bus, participation aux transports et à l'organisation de sorties extra-scolaires, paiement de cours de tennis.

L'Association finance également des abonnements à des magazines, l'achat de livres, de jeux de cours, de matériels pour les maternelles.

L'Association organise et anime des fêtes (Halloween, Noël, fin d'année...) en proposant aux enfants : goûter, cadeaux, spectacles...

Au fil des ans, l'Association des Parents d'Élèves est devenue indispensable à la vie des écoles du RPI.

Inscrivez vos enfants dès maintenant !